

LABEL PROTECTION DES OCEANS – 2020-2026

Les Océans représentent 71 % de la surface du globe. Par leur oxygène ils assurent 50 % de notre respiration.

Qu'il s'agisse d'une commune littorale ou non... toutes les eaux étant connectées... l'océan commence chez nous. Les eaux de pluies dans les champs, l'eau de la machine à laver, l'eau traitée de la station d'épuration, celle de la rivière, de l'étang, toutes les eaux appartiennent potentiellement aux océans.

Fibres synthétiques issues des machines à laver, pesticides, médicaments, plastique des bouteilles et des emballages : les causes de la pollution des océans sont nombreuses.

Echappant à l'incinération, aux décharges d'enfouissement ou au recyclage (dont le pourcentage, mondialement, est inférieur à 10%) on estime à 8 millions de tonnes, le poids des déchets déversés chaque année dans les océans. Soit l'équivalent d'un camion poubelle par minute.

Le réchauffement climatique a pour conséquence aussi la destruction de nombreuses espèces qui ne trouvent plus à se nourrir dans les océans. Tout ce qui est fait contre les gaz à effet de serre protège dès lors les océans.

Sur la base de mesures simples, il s'agit d'en appliquer 5, nous proposons un Label Protection des Océans aux communes (2020-2026) suite à un échange uniquement déclaratif.

Notre Label, non dogmatique et non punitif, sur le seul terrain de la légitimité, qui ne prétend donc ni faire la loi ni la faire respecter, a pour but de sensibiliser les communes et leurs administrés.

Bien sûr Il y a déjà des dizaines de labels et des centaines d'associations de protection de l'environnement.

Tant mieux car même si des progrès sont à noter, la pollution est une habitude depuis plus de 50 ans et elle est organisée à grande échelle. Plasturgie, agriculture, pêche, votre commune en obtenant ce Label Protection des Océans fait un pas vers la volonté de bouleverser cette habitude et de sensibiliser.

Il ne s'agit pas d'une médaille d'exemplarité mais surtout d'affirmer que l'on sait et qu'en agissant, on refuse la fatalité.



Association Loi 1901. Siège social : 4 rue des Anglais 75005 Paris / Twitter : @ProtecDesOceans / 0630197583

Marraine : Anne Beaugé / Président : Stéphane Boudy Membres d'honneur : Julien Wosnitzka - Charles-Henry Dubail